CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E71998** **VALABLE JUSQU'AU** **25/03/2027**

ÉDITÉ LE 31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1985

Raison sociale : EXPLOITATION GENIE CLIMATIQUE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/03/2016

MICHEL ANGE
20167 AFA

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AJACCIO 331376467

Siret : 331 376 467 00030

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 9125766

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 57607123

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 57607123

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 95 20 84 64 **Fax :** 04 95 20 63 81

Portable : 06 09 56 17 81

Responsabilité légale :
EGC SERVICES (494 866 593) / GRASSELLI PASCAL PRÉSIDENT

Site Internet : www.egc-clim.corsica

E-mail : annie.lhopitalier@egc-clim.com

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 560 687 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	3	26/03/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	6	26/03/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/03/2026 10:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E71998** **VALABLE JUSQU'AU** **25/03/2027**

ÉDITÉ LE **31/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1985
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/03/2016
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AJACCIO 331376467

Siret : **331 376 467 00030**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 9125766

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 57607123

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 57607123

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **EXPLOITATION GENIE CLIMATIQUE**

MICHEL ANGE
20167 AFA

Téléphone : 04 95 20 84 64 **Fax :** 04 95 20 63 81
Portable : 0609561781

Site Internet : www.egc-clim.corsica
E-mail : annie.lhopitalier@egc-clim.com

Responsabilité légale :
EGC SERVICES (494 866 593) / GRASSELLI PASCAL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	26/03/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	26/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	26/03/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	26/03/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.